Forma TIS

Formation Technique, Industrielle, Sécurité

Formation

Tél. : 06.21.24.90.36
35 rue Alphonse Daudet
34400 LUNEL-VIEL

Courriel : formatis@formatis.pro

Site : https://formatis.pro

Sommaire

Sommaire

Introduction	page 3
Démarche pédagogique	page 4
Moyens pédagogiques	page 5
Formations en techniques industrielles	page 6
Formations informatique DAO	page 13
Quelques clients et partenaires	page 14
Vos notes personnelles	page 15

Introduction

Introduction

Nous sommes au service des entreprises, de leurs salariés ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Forma TIS est là pour accompagner la croissance de votre entreprise en proposant des formations personnalisées à vos attentes.

Nous pouvons vous aider à répondre aux besoins de recrutement, en réalisant des entretiens d'évaluations théoriques et pratiques.

Nous pouvons intervenir dans votre entreprise afin de travailler sur vos équipements, ou sur du matériel mis à disposition par nos soins.
Les formations Techniques, Industrielles, à la Sécurité s'adressent à tout le personnel des services de l'entreprise concernés par :

La maintenance, bureau d'études, réalisations de travaux, production…

Les formations action sont une des capacités de notre entreprise.

La sécurité est partie intégrante de la formation

92 % de nos stagiaires sont satisfaits de leur formation et 91 % recommandent Forma TIS (statistiques réalisées sur 500 stagiaires 2022/2023).

Forma TIS
Formation Technique, Industrielle, Sécurité

INITIATION et PERFECTIONNEMENT en TECHNIQUES et TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES

Domaines

Electricité industrielle
Electricité bâtiment
Electrotechnique
Informatique industrielle liée aux automates programmables
Habilitations électriques
Automates Programmables
DAO

Nous sommes à votre écoute pour réaliser des programmes détaillés et adaptés sur votre demande

Nous vous aidons à :

- Identifier et formaliser les besoins de formation avec la mise en place de documents de pré requis pour évaluer le niveau de formation par rapport à votre demande.
- Connaître des informations sur la législation de la formation.
- Réaliser le montage et la mise en place du plan de formation.
- Concevoir et finaliser les programmes avec les évaluations de pré requis, de manière à ce qu'ils correspondent à 100% de vos attentes.
- Valider le projet de formation et suivre le dossier administratif.

MATERIEL ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :

- Support de formation en adéquation avec le contenu de formation
- Documents écrits, picturaux, audio et vidéo
- Pour les habilitations électriques : Carnet de prescriptions de sécurité (R4544-10)
- Vidéoprojecteur
- Tableau blanc
- Matériel technique en électricité
- Maquettes pédagogiques avec documentations et travaux pratiques

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

- Cours de base en électricité
- Préparations aux habilitations électriques (personnel non électricien, et électricien)
- Electricité industrielle
- Electricité bâtiment
- Lecture de schémas électriques
- Automatismes électromécaniques
- Grafcet et Gemma
- Automates programmables Initiation
- Autocad 2D

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

PREPARATION INTIALE A L'HABILITATION ELECTRIQUE
B0, H0, H0V
Pour non électricien ou personnel ne réalisant pas d'opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Diriger ou réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques en toute sécurité.

Personnel concerné :
Pour non électricien ou personnel ne réalisant pas de travaux d'ordre électrique.
Cette formation réglementaire s'adresse à toute personne devant diriger ou réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, maçonnerie…) : peintres, agents d'entretien ou de nettoyage, ….

Objectifs :
Maîtriser les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité, d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique en fonction des taches confiées.

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

PREPARATION INTIALE A L'HABILITATION ELECTRIQUE
B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V
Pour électricien ou personnel réalisant des opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des travaux, des interventions, des manœuvres, des essais et des mesures sur des installations électriques en toute sécurité.

Personnel concerné :
Electricien ou personnel devant réaliser des travaux, des interventions, des manœuvres, des mesures, des essais et des consignations sur des installations électriques en basse tension et pouvant accéder dans des locaux haute tension :
Electriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance.

Objectifs :
Maîtriser par l'analyse les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique en fonction des taches confiées.

Durée : 3 jours (21 heures)

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

PREPARATION INTIALE A L'HABILITATION ELECTRIQUE
BS, BE manœuvre
Pour personnel réalisant des opérations simples d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des interventions simples de remplacement d'appareillages, des raccordements simples et des manœuvres d'ordre électrique.

Personnel concerné :
Personnel devant réaliser hors tension, hors voisinage, des opérations simples sur des installations électriques basse tension (réenclenchements de disjoncteurs, remplacement de fusibles, de lampes, de prises de courant ou d'interrupteurs, raccordements simples,…) : gardiens d'immeubles, agents de maintenance, peintres, menuisiers, plaquistes, chauffagistes...

Objectifs :
Maîtriser par l'analyse les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique BS, BE.

Durée : 2 jours (14 heures)

PREPARATION INTIALE A L'HABILITATION ELECTRIQUE
H1(V), H2(V), HC
Pour électricien ou personnel réalisant des opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des travaux et des consignations en Haute Tension (HTA) en toute sécurité.

Personnel concerné :
Electricien ou personnel réalisant des travaux électriques et consignations sur des installations en HTA : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, chargé de consignation…

Objectifs :
Maîtriser par l'analyse les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique en fonction des taches confiées.

Durée : 1 jour (7 heures à condition d'avoir suivi le module basse tension *B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V depuis moins de 6 mois)*

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE
B0, H0, H0V
Pour non électricien ou personnel ne réalisant pas d'opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Diriger ou réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques en toute sécurité.

Personnel concerné :
Personnel ayant suivi le stage préparation initiale à l'habilitation électrique B0, H0, H0V depuis au plus trois ans.

Objectifs :
Mise à jour des connaissances, rappels des risques électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de maintenir à ses salariés une habilitation électrique B0, H0 ou H0V. Attention l'employeur doit vérifier annuellement, et chaque fois que cela s'avère nécessaire si les habilitations de ses salariés sont biens en adéquation avec les opérations confiées.

Durée : 1 jour (7 heures)

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE
B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V
Pour électricien ou personnel réalisant des opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des travaux, des interventions, des manœuvres, des essais et des mesures sur des installations électriques en toute sécurité.

Personnel concerné :
Personnel ayant suivi le stage préparation initiale à l'habilitation électrique B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V depuis au plus trois ans.

Objectifs :
Mise à jour des connaissances, rappels des risques électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de maintenir à ses salariés une habilitation électrique B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0, H0V. Attention l'employeur doit vérifier annuellement, et chaque fois que cela s'avère nécessaire si les habilitations de ses salariés sont biens en adéquation avec les opérations confiées.

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE
BS, BE manœuvre
Pour personnel réalisant des opérations simples d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des interventions simples de remplacement d'appareillages, des raccordements simples et des manœuvres d'ordre électrique

Personnel concerné :
Personnel ayant suivi le stage préparation initiale à l'habilitation électrique BS, BE manœuvre depuis au plus trois ans.

Objectifs :
Mise à jour des connaissances, rappels des risques électriques pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de maintenir à ses salariés une habilitation électrique BS, BE. Attention l'employeur doit vérifier annuellement, et chaque fois que cela s'avère nécessaire si les habilitations de ses salariés sont biens en adéquation avec les opérations confiées.

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE
H1(V), H2(V), HC
Pour électricien ou personnel réalisant des opérations d'ordre électrique

(OBLIGATOIRE décret n° 2010-1018 du 30 août 2010 et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010***)***

But :
Réaliser des travaux et des consignations en Haute Tension (HTA) en toute sécurité.

Personnel concerné :
Personnel ayant suivi le stage préparation initiale à l'habilitation électrique H1(V), H2(V), HC depuis au plus trois ans.

Objectifs :
Mise à jour des connaissances, rappels des risques électrique pour travailler en toute sécurité d'après la norme NF C 18-510/A1/A2.
Cette formation permet à l'employeur de maintenir à ses salariés une habilitation électrique H1(V), H2(V), HC. Attention l'employeur doit vérifier annuellement, et chaque fois que cela s'avère nécessaire si les habilitations de ses salariés sont biens en adéquation avec les opérations confiées.

Durée : 1 jour (7 heures)

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Personnel concerné :
Personnel des services de maintenance ou de bureaux d'études.

Objectifs :
Former des techniciens pour qu'ils soient capables de concevoir, de dépanner des installations électriques industrielles.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

ELECTRICITE BATIMENT

Personnel concerné :
Personnel devant réaliser des installations électriques du bâtiment, des dépannages, des mises en conformité, des extensions.

Objectifs :
Former des électriciens capables de respecter la norme NF C 15-100, d'être opérationnel sur un chantier, de réaliser les travaux en toute sécurité.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

LECTURE DE SCHEMAS ELECTRIQUES

Personnel concerné :
Personnel des services de maintenance devant lire et interpréter un schéma électrique.

Objectifs :
Former des techniciens pour qu'ils soient capables de lire un schéma normalisé, en vue d'exécuter, de contrôler, de dépanner une installation ou un équipement électrique.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

TECHNIQUES INDUSTRIELLES

AUTOMATISMES ELECTROMECANIQUES

Personnel concerné :
Personnel intervenant en milieu industriel confronté aux automatismes liés à l'électrotechnique.

Objectifs :
Etre capable de concevoir et mettre en œuvre des automatismes à base de technologie électromécanique et d'effectuer du dépannage sur ce matériel.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

GRAFCET ET GEMMA

Personnel concerné :
Tout électricien ou agent de maintenance devant entretenir ou dépanner des installations faisant appel à des automates programmables.

Objectifs :
Acquisition de méthodes permettant d'analyser un système Automatisé de production (grafcet) et de transcrire ses modes de marche et d'arrêt.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

AUTOMATES PROGRAMMABLES INITIATION

Personnel concerné :
Tout personnel de maintenance qui doit créer, entretenir, dépanner ou exploiter des installations avec des automates programmables.

Objectifs :
Comprendre les principes généraux, des automatismes connaître la structure d'un automate, réaliser des programmes simples suivant un cahier des charges, contrôler l'état des capteurs et actionneurs depuis un ordinateur permettant la programmation. Visualisation des états «entrées», «sorties» sur un automate programmable.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

INFORMATIQUE

AUTOCAD 2D

Personnel concerné :
Tout public désirant réaliser des schémas ou des plans, gérer leur mise à jour.

Objectifs :
Acquérir les bases et les principes du dessin sur AUTOCAD.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Schneider Electric Training Institute

Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes (CHU)

R-A-S réseau national de spécialistes en interventions après sinistre

CER Lopez à Vauvert

…

Vos notes personnelles

Formation Technique Industrielle Sécurité
35 rue Alphonse Daudet, 34400 LUNEL-VIEL
N° SIRET : 53958300500019 Code APE : 8559A N° d'inscription : U3402T935393
Raison sociale : 917000001203982790;MR GRZESICA PIERRE
Enregistré sous le n° 91340766334 tél. : 06.21.24.90.36
Courriel : formatis@formatis.pro site : https://formatis.pro